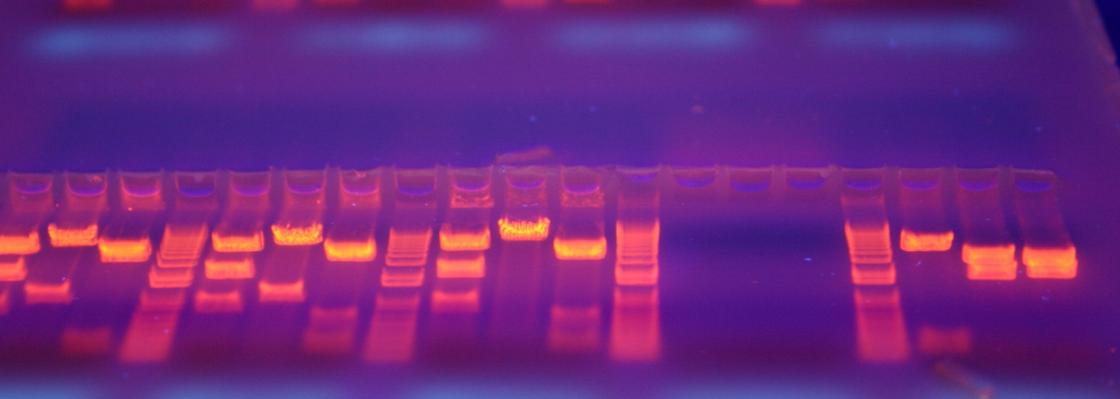


LICENCE PROFESSIONNELLE EN ALTERNANCE BIO-INDUSTRIES ET BIO-TECHNOLOGIES

Parcours : Biologie moléculaire et cellulaire



LICENCE
PROFESSIONNELLE
CONTRÔLÉE
PAR L'ÉTAT



La formation (60 ECTS) se déroule en alternance, en apprentissage ou en formation continue uniquement.

OBJECTIF DE LA FORMATION

La Licence Professionnelle Bio-industries et Bio-technologies forme aux métiers de technicien ou d'assistant ingénieur, dans les secteurs bio-médical, pharmaceutique, vétérinaire, de l'industrie agro-alimentaire et de l'agronomie, en laboratoire de recherche, de recherche et développement ou de contrôle des bio-industries (Fiche Rome des métiers : H1210, H1503, J1302).

L'étudiant diplômé est formé au domaine des sciences du vivant, en biologie moléculaire et cellulaire. Il a aussi acquis des compétences dans les techniques immunologiques appliquées à la détection et au diagnostic.

Les outils de bio-statistique et de bio-informatique, lui sont familiers.

APPROCHE PAR COMPÉTENCES

La Licence Professionnelle Bio-industries et Bio-Technologies développe des compétences dans le domaine de la biologie cellulaire et moléculaire, en bio-informatique et bio-statistique, en immunologie et immunothérapie.

Ces compétences sont regroupées au sein de 3 Blocs de Compétences intitulés :

- Analyser et Expérimenter dans le domaine de la biologie et de la chimie
- Mener des études à l'échelle de la cellule
- Mettre en oeuvre les outils de l'ingénierie moléculaire

Les 3 blocs de compétences intègrent les compétences détaillées dans la fiche RNCP 30047.

MÉTIERS

La formation se situe à l'interface des biotechnologies et du domaine de la santé.

- L'emploi : assistant ingénieur en biologie moléculaire et cellulaire, en recherche et développement, production, diagnostic moléculaire, thérapie cellulaire.
- Les secteurs et structures visés : laboratoires d'analyses médicales, centres hospitaliers, secteur vétérinaire, laboratoires de recherche et développement, industries pharmaceutiques et biotechnologiques, sociétés de services en génomique, industries fournissant appareillage et réactifs de contrôle des bio-industries.

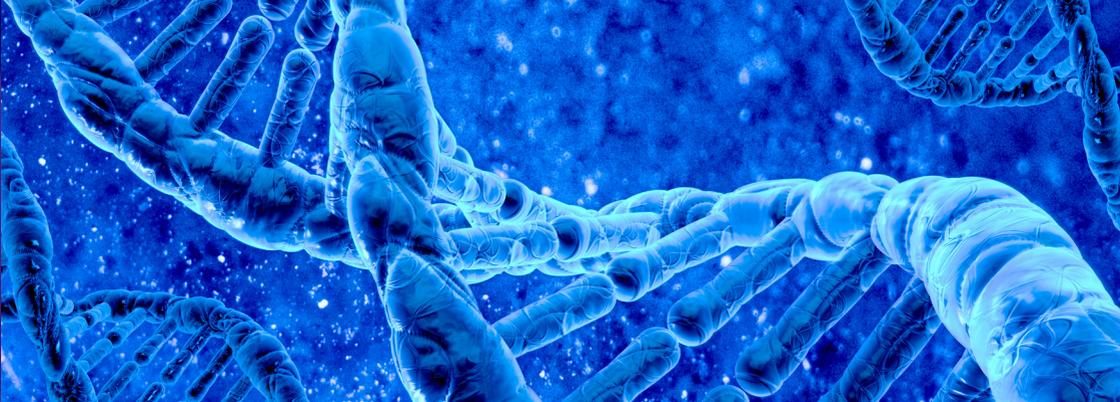
ORGANISATION DE LA FORMATION

Sur le site de Colmar :

- 450 heures de formation académique sous forme de cours magistraux, de TD et de TP, soit 13 semaines de 35 h (40 ECTS). Les axes principaux développés sont la biologie moléculaire et cellulaire, et l'immunologie.
- Les enseignements ont lieu sur le site du Biopôle. Ponctuellement, les étudiants sont amenés à se déplacer chez les partenaires de la formation (entreprises, laboratoires de recherche publique...) de la région Grand Est.

En entreprise :

- 39 semaines de présence en entreprise (20 ECTS)
- Alternance au rythme d'un mois sur site / un mois en entreprise, de septembre à mars. Elle est suivie de 6 mois consécutifs dans l'entreprise d'accueil de mars à septembre.



SPÉCIFICITÉS DE LA FORMATION

- Interaction forte avec l'ensemble des entreprises et des laboratoires de recherche publique du secteur Biologie/Santé du bassin alsacien, élargie à la France entière et aux pays frontaliers
- Participation active des professionnels dans la formation
- Proximité avec la Suisse et de ses grandes industries pharmaceutiques

Différents lieux d'enseignement :

- 12 semaines Biopôle IUT Colmar
- 1 semaine : Lycée Rostand (Strasbourg), IUT Illkirch, entreprises partenaires.

OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

L'apprentissage est possible en France, mais aussi en Allemagne, dans le Bade Wurtemberg.

La période en entreprise est possible dans d'autres pays, sous une forme administrative différente de l'apprentissage.

APRÈS LA LICENCE PROFESSIONNELLE

Insertion dans la vie professionnelle

Elle est grandement facilitée par l'alternance. 80% des diplômés ont un emploi dans l'année suivant l'obtention du diplôme.

CONDITIONS D'ADMISSION

Admission sur dossier de candidature, et uniquement après signature d'un contrat d'apprentissage ou autre avec une entreprise d'accueil.

Entrée ouverte aux titulaires d'un :

- 2ème année de BUT Génie Biologique
- BTS : Biotechnologie, ANABIOTECH, BIAC et ABM
- L2 Biologie

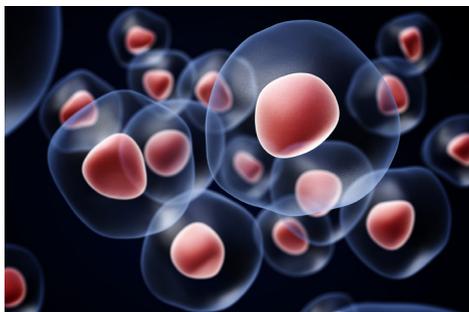
et possédant déjà des connaissances solides dans le domaine de la biologie en général.

La formation accueille aussi des personnes en VAP ou en contrat de professionnalisation.

La licence est aussi ouverte à la formation continue pour :

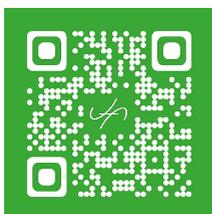
- Les salariés en congé individuel de formation (CPF)
- Les salariés dans le cadre du plan de formation de l'entreprise
- Les personnes en recherche d'emploi

Pour toutes questions, nous contacter.





Service d'Information et d'Orientation (SIO)
Maison de l'Étudiant
1 rue Alfred Werner
68 093 Mulhouse Cedex
Tél. : +33 (0)3 89 33 64 40
sio@uha.fr - www.sio.uha.fr



CANDIDATURE

Le dépôt de candidature
doit être effectué sur
<https://ecandidat.uha.fr>

Pour plus d'informations
www.iutcolmar.uha.fr

IUT de Colmar
Département Génie Biologique
29 rue de Herrlisheim
BP 50 568
68008 Colmar Cedex

Tél. : +33 (0)3 89 20 23 45
lpbiotechnologies.iutcolmar@uha.fr